



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA LIGUE D'Auvergne DE BILLARD

Du 06 SEPTEMBRE 2015 à SAINT ÉLOY LES MINES

La séance débute à 8h45 sous la Présidence de Paul JOLY qui remercie René PICANDET, Président du club de Saint Éloy les Mines, pour accueillir une nouvelle fois cette Assemblée Générale au sein de son club.

Il remercie également tous les membres du CD et représentants de clubs de leur présence en saluant l'arrivée au sein de la Ligue de deux nouveaux clubs : BC Lozérien (Saint Chély d'Apcher, carambole) et BigBen BlackBall 4B (Aurillac, BAP) ainsi que le retour du BC Issoire pour cette nouvelle saison.

POINTAGE DES DÉLÉGUÉS CLUBS ET MEMBRES DU CD

Clubs absents excusés : AS MONTMAROULT, BIGBEN BLACKBALL 4B,
BS BRIOUDE,

Clubs et Membres du Comité Directeur présents :
Voir feuille " États des présences ", (annexée)

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 05/07/2015

Le procès-verbal de cette Assemblée Générale (complété des annexes) a été envoyé par mail le 24 août 2015 à tous les membres du Comité Directeur ainsi qu'à tous les présidents ou représentants légaux des clubs. Le PV est adopté à l'unanimité.

La séance se poursuit suivant l'ordre du jour (annexé)

Le Président Paul Joly passe la parole au Trésorier pour le rapport financier

I. RAPPORT FINANCIER

I.I ÉTAT DES FINANCES

Pour ce qui concerne l'aspect financier de notre Ligue, Christian GAUTHIER constate une trésorerie saine mais en baisse. A noter que les frais d'inscription (4 € par joueur engagé et pour chaque mode de jeu) n'ont pas été entièrement recouverts.

Les deux vérificateurs aux comptes MM. Yves Raynaud et Simon Izoulet ont donné leur accord pour le bilan présenté. (**Balance des comptes en annexe**)

I.II PRISES DE LICENCES ET AFFILIATIONS CLUBS

Le Président Paul Joly intervient pour rappeler les conditions pour s'affilier.

Tous les documents sont à disposition sur le site de la FFB pour être téléchargés (statuts, RIB, autorisation de prélèvement) qu'il suffit de remplir, signer, scanner et renvoyer par mail à la FFB.

Il rappelle également que chaque joueur peut vérifier et doit compléter ses coordonnées sur le même site (Nom, Prénom, adresse, N° de téléphone et **surtout adresse mail**) afin de pouvoir constituer une base de données pour diffusion plus large des informations de la LAB.

II. ÉTUDE DU BUDGET PRÉVISIONNEL

II.I BUDGET FORMATION : STAGE

Le Président fait part de sa déception quant à la faible fréquentation aux stages des années précédentes. L'idéal serait un stage de formation générale par zone (nord et sud) d'une durée d'une journée avec un maximum de 10 à 12 joueurs, un nombre supérieur étant quasiment ingérable.

Le problème de l'arbitrage est évoqué avec une demande de stage éventuel. Paul Joly rappelle à cette occasion que le titre obtenu après passage de l'examen d'arbitrage n'engage pas à un arbitrage systématique, mais permet de mieux connaître les règles, les fautes et les décisions à prendre.

II.II DÉBAT SUR LES REMBOURSEMENTS DES JOUEURS

Christian Gauthier rappelle que la somme de 2000€ qui avait été attribuée précédemment aux remboursements des joueurs l'était à **titre exceptionnel** grâce à une situation financière excédentaire. Il n'en est pas de même cette année et il n'y aura donc pas de primes.

II.III VOTE DU BUDGET PRÉVISIONNEL

Le budget est soumis au vote de l'assemblée qui l'adopte à l'unanimité. (**annexé**)

II.III RAPPEL POUR L'UTILISATION DU FICHER D'ENGAGEMENTS

Christian Gauthier rappelle que chaque club doit remplir et envoyer en fin de saison le fichier informatique des engagements donnant le montant à payer à la LAB et ce, afin de faciliter les recouvrements.

IV. PROJETS SPORTIFS

CARAMBOLE :

Pascal Durand, secrétaire sportif, enchaîne sur la dernière intervention du trésorier pour rappeler que les demandes d'engagement physique pour les compétitions doivent lui être signifiées par mail ou sur papier et ce, dans un délai raisonnable avant la compétition concernée.

IV.I PROJET FFB

Paul Joly expose rapidement le projet de la FFB pour la saison 2016-2017. Il n'y aurait plus de catégories mais un classement national basé sur les résultats de chaque joueur et coefficientés au format 3,10 m. De plus, les compétitions par équipes pourraient remplacer les compétitions individuelles.

IV.II CIRCUIT TOURNOIS 3 BANDES

Paul Joly expose ensuite son projet de circuit de tournois 3 bandes, interne à la LAB, anticipation sur le futur (voir alinéa ci-dessus). Il s'agit d'un ensemble de trois tournois qualificatifs avec handicap, ouverts à tous mais limités à 24 joueurs, se jouant sur les deux formats 2.80 m et 3.10 m (moyenne coefficientée), basés sur des poules de 3 à apurer, puis ¼ de finales, ½ finales et finale. À l'issue de ces trois tournois un quatrième rassemblera les huit meilleurs des trois tours précédents pour une phase finale en deux poules de 4 qualifiant les deux premiers, puis ½ finales, finale 3-4 et finale 1-2. Tous les tournois se dérouleront en non-stop avec buffet sur place.

Les trois clubs retenus sont Fourchambault, Montluçon et Vichy, seuls à disposer du matériel adapté. L'attribution des dates sera faite lors de l'établissement ultérieur du calendrier carambole.

Les inscriptions seront ouvertes un mois à l'avance par annonce sur le site de la Ligue, les 24 premiers inscrits seront retenus, les suivants étant en liste complémentaire si forfait(s). Elles sont à envoyer **par mail uniquement à Paul Joly**, seul responsable de cet évènement. Le niveau d'un nouveau joueur devra être estimé par le président de son club ou le responsable des compétitions comme pour les nouvelles inscriptions en individuel.

Les frais d'inscription de 5 € par joueur seront perçus le jour de la compétition, les récompenses et/ou primes étant laissées à la discrétion de chaque club, sachant que les droits d'engagement seront intégralement reversés aux joueurs atteignant la dernière phase. Une idée de récompense finale pourrait être d'offrir un stage de perfectionnement aux meilleurs ! Le fichier du projet définitif sera envoyé prochainement à tous les clubs.

IV.III CHALLENGE DES VÉTÉRANS

Francis Lecroix demande la parole pour proposer de passer à des équipes de 3 joueurs au lieu de 4, compte tenu des difficultés de recrutement. La proposition est adoptée par l'assemblée et Jacques Boidard, qui gère ce challenge depuis trois années, est chargé de préparer les nouveaux fichiers très rapidement.

BLACKBALL, AMÉRICAIN ET SNOOKER :

Stéphanie Giron informe que tous les renseignements sur les tournois (niveaux, dates et lieu) seront disponibles sous peu sur le site de la LAB pour les deux premiers modes de jeu.

Yannick Guilloux, représentant le Snooker, renouvelle les problèmes posés par le manque de salle(s). Paul Joly expose une possibilité par poules sur plusieurs jours difficile à mettre en place. Une recherche de solution sera menée avec le club d'Issoire et tous les renseignements seront mis en ligne sur le site de la LAB.

QUESTIONS DIVERSES

Francis Lecroix demande s'il est envisagé de mettre en place des tournois de 5 quilles. Réponse négative de Paul Joly.

Tous les sujets et questions ayant été traités, le Président Paul Joly déclare l'assemblée close et invite les différentes commissions sportives à se réunir pour l'établissement de leur calendrier respectif.

La séance est levée à 12h avec les remerciements du Président.

Jacques BOIDARD
Secrétaire de séance

ANNEXES :

- États des présences
- Ordre du jour
- Balance des comptes
- Budget prévisionnel

COPIES À :

- MM. les Présidents de club ou représentants
- Mmes et MM. les membres du Comité Directeur
- Fédération Française de Billard